### RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## INSTITUT NATIONAL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

(1) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les

commandes de reproduction).

2 505 950

**PARIS** 

A1

# DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

	21)	N° 81 09706
	<b>54</b>	Butée à patins fixes.
3332	61 22 31	Classification internationale (Int. Cl. 3). F 16 C 33/10, 17/04.  Date de dépôt
	<b>4</b> 1)	Date de la mise à la disposition du public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 46 du 19-11-1982.
	71)	Déposant : ALSTHOM-ATLANTIQUE, résidant en France.
	72	Invention de : Gérard Foucher et Michel Hermand.
	73	Titulaire : Idem (71)
	74)	Mandataire : Privat Vigand, Sospi, 14-16 rue de la Baume, 75008 Paris.

### Butée à patins fixes

La présente invention a trait à une butée à patins fixes pour turbomachine comportant un collet solidaire du rotor de la turbomachine, une couronne en deux parties égales de patins fixes en forme de secteurs séparés par des rainures radiales, disposée autour du rotor et dont la face arrière repose sur des moyens déformables, chaque patin étant limité par un premier bord latéral et un second bord latéral, le premier bord étant situé avant le second bord en suivant le sens de rotation du collet, la face avant de chaque patin 10 étant située en regard du collet et présentant une face plane allant en s'écartant de la face arrière de la couronne à partir du premier bord latéral, la tranche externe du patin étant située en regard de la paroi d'une cage fixe contenant la couronne et les moyens déformables des moyens d'alimentation en huile débouchant dans la cage 15 fixe et une chambre annulaire de récupération d'huile d'où elle est évacuée par gravitation au travers d'un ou plusieurs conduits situés dans la partie inférieure de la cage fixe.

Dans les butées à patins fixes connues, l'huile est injectée le long du rotor et sous l'effet de la pression l'huile est forcée dans des rainures qui sont borgnes, au niveau de la tranche externe des patins si bien que l'huile circule le long de la face avant des patins formant ainsi coin d'huile.

Dans les butées connues l'huile sous pression est cisaillée entre partie fixe (la cage de butée) et partie mobile, si bien que de 25 la puissance est consommée en pure perte.

La butée selon l'invention permettant de diminuer cette puissance consommée en pure perte est caractérisée en ce que chaque patin est muni sur sa face avant d'une ouverture radiale située au voisinage du premier bord latéral, ladite ouverture étant alimentée par 30 une canalisation percée dans le patin et débouchant par un orifice sur sa tranche externe, en ce que les rainures s'étendent sur la totalité de la couronne, et en ce que la paroi de la cage face à l'orifice sur la tranche externe de chaque patin présente un espace alimenté en huile par les moyens d'alimentation.

Le fonctionnement avantageux de la butée selon l'invention est dû au fait qe l'injection d'huile n'est pas réalisée entre parties fixes et parties mobiles où l'huile n'a aucune fonction à jouer, mais près du premier bord latéral de chaque patin où elle est active pour créer un film entre patins et collet. De plus, grâce aux rainures une partie de l'huile chaude, donc ayant travaillé, peut être évacuée.

Selon un perfectionnement, la butée selon l'invention comporte des moyens assurant l'étanchéité entre la tranche externe des patins et la paroi de la cage empêchant l'huile arrivant par le circuit d'alimentation de fuir vers la face arrière de la couronne ainsi que vers les rainures et les faces avant des patins, ce qui limite la consommation d'huile. Selon une réalisation particulièrement simple, les moyens d'étanchéité sont constitués par des joints filiformes entourant la couronne de part et d'autre des orifices sur la tranche externe des patins.

L'invention va maintenant être décrite plus en détail en se référant à un mode de réalisation particulier cité à titre d'exemple et représenté par les dessins annexés.

La figure 1 représente le palier de butée selon l'invention. La figure 2 représente une vue de face d'une partie de la

20

La figure 3 représente une coupe développée de la couronne de patins de la figure 2 suivant III-III.

couronne de patins selon l'invention.

Sur la figure 1, on a représenté une coupe selon l'axe du palier de butée selon l'invention. L'arbre 1 de la turbine comporte un collet 2. Le stator de la turbine comporte une cage à butée 3 disposée autour du collet 2 et qui contient un anneau élastique 4 tapissant le fond de la cage à butée opposé au collet 2 et une couronne 16 comportant plusieurs patins 5 en forme de secteur séparés par des rainures 26 radiales creusées dans ladite couronne 16 et s'étendant sur la totalité de la largeur de la couronne 16.

Dans le stator est prévu une chambre annulaire d'alimentation en huile 6 dans laquelle débouche un conduit d'amenée d'huile 7. Des conduits 8 relient la chambre 6 à l'intérieur de la cage à butée 3.

Une garniture d'étanchéité 9 est prévue entre l'arbre 1 et la 5 cage à butée 3 de façon que l'huile ne s'enfuit pas le long de l'arbre 1 et limitant ainsi le cisaillement de l'huile entre l'arbre 1 et la cage à butée 3.

Autour du collet 2 dans sa partie périphérique est prévu un espace annulaire 10 servant à récupérer l'huile et cette huile est 10 évacuée par gravitation au travers d'un ou plusieurs conduits 11 situés dans la partie inférieure de la cage 3.

Chaque patin 5 comporte (voir figure 2) un premier bord latéral 12 et un second bord latéral 13 situé après le premier bord latéral 12 dans le sens de rotation de l'arbre 1 et du collet 2, les rainures 26 étant limitées par le second bord latéral 13 d'un patin 5 et par le premier bord latéral 12 du patin 5 suivant. Sur la tranche externe 21 de chaque patin 5 débouche une cavité 22 forée radialement.

Cette cavité 22 sert à alimenter en huile une rainure 23 20 usinée dans la face aval 14 et s'étendant selon un rayon d'un point voisin de la tranche externe 21 du patin jusqu'à un point voisin de la tranche interne 24 du patin 5, près du premier bord latéral 12 dudit patin.

La rainure 23 est limitée par un premier bord intérieur 33 et 25 un second bord intérieur 34 situé après le premier bord intérieur 33 dans le sens de rotation de l'arbre 1 et du collet 2.

Entre la cavité 22 et la rainure 23 est percée une communication large 25 débouchant dans la rainure 23.

La face avant 14 de chaque patin 5 est située vis-à-vis du 30 collet 2 et comporte une première face plane 20 parallèle à la face arrière 15 de la couronne 16, et allant du premier bord latéral 12 jusqu'au bord intérieur 3.

La seconde face plane 19 s'écarte de la face arrière 15 de la couronne 16 à partir du premier bord intérieur 33 jusqu'au second

bord latéral 13.

25

30

La face arrière 15 de la couronne 16 repose sur l'anneau élastique 4 par l'intermédiaire de légères excroissances 27 dont elle est munie.

Sur l'anneau 4 sont fixés des pivots 17 pénétrant chacun dans une cavité cylindrique 18 forée parallèlement à l'axe turbomachine dans la face arrière 15 de la couronne 16 au niveau de chaque patin 5 évitant la rotation de la couronne 16 par rapport à l'anneau élastique 4 lui-même bloqué en rotation par rapport à la cage à butée 3 par l'arrêt 35. Ainsi, sous l'effet de la pression d'huile, la couronne 16 s'écarte du collet 2 en étant guidée par les pivots 17 restant dans leurs cavités repectives 18.

La tranche externe 21 des patins 5 vient contre la paroi interne de la cage 3.

15 Chaque conduit 8 se termine par un espace 28 creusé dans la cage 3 vis-à-vis de l'orifice 32 de chaque cavité 22. Un premier joint filiforme 29 faisant le tour de la couronne afin de constituer un tore au voisinage de sa face arrière 15 assure l'étanchéité entre la tranche externe 21 des patins 5 et la paroi de la cage 3 pour empêcher l'huile de fuir des espaces 28 vers la face arrière 15. Un second joint filiforme 30 faisant le tour de la couronne 16 au voisinage du fond 31 des rainures 26 assure l'étanchéité entre la tranche externe 21 des patins 5 et la paroi de la cage 3 pour empêcher l'huile de fuir des espaces 28 vers les rainures 26.

Lorsque les patins 5 sont alimentés en huile froide, celle-ci gicle par les rainures 23 face au collet 2.

L'huile par centrifugation se rassemble dans l'espace annulaire 10 d'où elle est évacuée par gravitation au travers d'un ou plusieurs conduits 11 situés dans la partie inférieure de la cage 3.

Grâce à l'invention, l'huile froide est amenée directement sous les patins 5 sans la faire cisailler auparavant de façon importante entre deux surfaces animées d'un mouvement relatif, en particulier au voisinage du rotor.

La majeure partie de la puissance consommée par l'huile est

ainsi utilisée pour assurer la portance hydro-dynamique.

Bien entendu le collet 2 peut comporter, sur sa face opposée à celle représentée, un palier de butée symétrique de celui représenté par rapport à un plan perpendiculaire à l'axe, le même espace annu5 laire 10 peut servir à recueillir l'huile évacuée des deux paliers.

#### REVENDICATIONS

- 1/ Butée à patin fixes pour turbomachine comportant un collet (2) solidaire du rotor (1) de la turbomachine
- une couronne en deux parties égales (16) de patins fixes (5) en forme de secteurs séparés par des rainures radiales disposées en différents endroits autour du rotor (1) et dont la face arrière (15) repose en différents endroits sur des moyens déformables (4), chaque patin (5) étant limité par un premier bord latéral (12), et un second bord latéral (13), le premier bord (12) étant situé avant le second bord (13) en suivant le sens de rotation du collet (2), la face avant (14) de chaque patin (5) étant située en regard du collet (2) et présentant une face plane (19) allant en s'écartant de la face arrière (15) de la couronne (16) à partir du bord intérieur latéral (33), la tranche externe (21) du patin (5) étant située en regard de la paroi d'une cage fixe (3) contenant la couronne (16) et
- les moyens déformables (4)

   des moyens d'alimentation (6, 7, 8) en huile débouchant dans la cage fixe (3) et une chambre annulaire de récupération d'huile (10) d'où elle est évacuée par gravitation au travers d'un ou plusieurs conduits (11) situés dans la partie inférieure de la cage fixe (3), caractérisée en ce que chaque patin (5) st muni sur sa face avant (14) d'une ouverture radiale (23) située au voisinage du premier bord latéral (12), ladite ouverture (23) étant alimentée par une canalisation percée (22, 25) dans le patin (5) et débouchant par 25 un orifice (32) sur sa tranche externe (21),
  - en ce que les rainures (26) s'étendent sur la totalité de la couronne (16)
- et en ce que la paroi de la cage face à l'orifice (32) sur la tranche externe (21) de chaque patin (5) présente un espace (28) alimenté en 30 huile par les moyens d'alimentation (6, 7, 8).
  - 2/ Butée à patins fixes selon la revendication 1, caractérisée en ce qu'elle comporte des moyens (29, 30) assurant l'étanchéité entre la tranche externe (21) des patins (5) et la paroi de la cage (3) empê-

chant l'huile arrivant par les espaces (28) de fuir vers la face arrière (15) de la couronne (16) et vers les rainures (26) et les faces avant (14) des patins (5).

3/ Butée à patins fixes selon la revendication 2, caractérisée en ce que les moyens d'étanchéité (29, 30) sont constitués par deux joints filiformes entourant la couronne (16) de part et d'autre des orifices (32).





